

du service médical.—Diplôme ès-arts des universités déclaré suffisant pour l'admission aux études : réforme demandée par les protestants.—Protection des ouvriers dans les saisies exécutoires, nombre d'effets exempts augmenté. — Exemption en faveur du cultivateur de la saisie de 2 chevaux ou 2 bœufs de labour et autres animaux nécessaires à la culture.—Procédure sommaire dans les affaires commerciales et dans les cessions de biens.—Consolidation de la dette. Mesures à cet effet non mises à exécution à cause de l'opposition de la *Gazette* et autres journaux. Le but était de sauver \$250,000 à \$300,000 d'intérêts par année, en rachetant les débentures à la volonté des porteurs.—Nomination d'un contrôleur du revenu. Grande réforme.—Encouragement des beurrieres et fromageries en accordant des primes.—Parachèvement des travaux de la refonde des statuts.—Collection de \$100,000 dûes au fonds des écoles par la province d'Ontario.—Augmentation des juges et des termes de la Cour d'Appel. Abolition du bref. Simple exécution suffisante avec cautionnement pour appeler. Diminution des frais de justice.—Conférence interprovinciale.—Réclamation des frontières nord de la province de Québec. Mémoire important à cet effet.—Arbitrage entre Québec et Ontario pour régler leurs comptes respectifs.—Statuts confirmant les lois de la Province quant aux pêcheries et au poisson.—Loi accordant privilège aux ouvriers dans les constructions.—Lois favorables aux chemins d'hiver.—Création du district judiciaire de Pontiac.—Loi de license : loi favorable à la tempérance.—Cautionnement des officiers publics.—Abolition des taxes sur les commis voyageurs, nuisibles au commerce.—Règlement définitif des droits des propriétaires riverains de manière à leur accorder droit de pêche vis-à-vis leur propriété.—Changement favorable aux statistiques vitales dans la tenue des registres de l'état civil.—Etablissement mieux assuré de l'école polytechnique de Montréal.—Création du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.